Le Plan Mercredi

Une mobilisation des Villes et de tous les acteurs

au profit de l'éducation des enfants

.....

Dans un contexte national où la très grande majorité des Villes sont revenues à une organisation du temps scolaire sur 4 jours, l'objectif du Plan mercredi est de développer une offre éducative, culturelle et sportive, de qualité sur la journée du mercredi. Porté par les ministères de l'Education nationale et de la Jeunesse, de la Culture et des Sports, ce plan a vocation à s'adresser au plus grand nombre d'enfants de 3 à 11 ans. L'Etat et la CAF Martinique accompagnent les collectivités pour bâtir des projets éducatifs territoriaux ambitieux et pour faire du mercredi un temps de réussite et d'épanouissement pour les enfants, en cohérence avec les temps scolaires.

Les principaux objectifs du Plan mercredi sont :

- de renforcer la qualité des offres périscolaires ;
- de promouvoir le caractère éducatif des activités du mercredi ;
- de favoriser l'accès à la culture et au sport ;
- de réduire les fractures sociales et territoriales en mobilisant l'ensemble des ressources et des équipements locaux.

Aujourd'hui, en Martinique, sur 34 communes, **11 communes ont été labellisées « Plan Mercredi » : Case-Pilote, Fort-de-France, Les Anses-d'Arlet et Le Lamentin en 2019 ; suivies de Bellefontaine, Saint-Joseph et du Marin en 2020, puis de Sainte-Luce, Ducos, Schœlcher et Le Diamant en 2021.**
Avec ce même objectif**, 10 communes supplémentaires sont déjà engagées** dans la rédaction d'un nouveau Projet Éducatif de Territoire (PEdT).
De nouvelles mesures financières de la CAF viennent désormais soutenir la démarche des communes labellisées Plan Mercredi.

Le **Plan Mercredi inclusif mobilise également des acteurs spécialisés dans l'accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers** afin d'accueillir **TOUS** les enfants.

Pour accompagner les communes dans leur démarche de labellisation Plan Mercredi, le GAD (Groupe d'Appui Départemental), est composé de 5 membres, représentant la Caisse d'Allocations Familiales, la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports, la Direction des Affaires Culturelles et l'Académie de Martinique.

Cette démarche partenariale et de co-éducation est soutenue par une chargée de mission de l'Académie.

Cette dynamique participative entre les acteurs, au plus proche des réalités et des enjeux des territoires, s'inscrit dans une volonté d'offrir des projets de qualité à un maximum d'enfants sur tous leurs temps de vie.

Le site internet officiel :

http://planmercredi.education.gouv.fr/